



VILLE DE SHANNON
AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
Numéro 803-23

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire tenue le **1^{er} mai 2023**, a adopté le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire. Par conséquent le règlement et ses dispositions ne sont pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Une copie dudit projet de règlement peut être consultée sur le site Internet à www.shannon.ca ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville tiendra une consultation publique sur les dispositions de ce projet de règlement. Cette consultation aura lieu **le jeudi 18 mai 2023 à 19 h, à l'Hôtel de Ville** située au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette consultation, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 5^E JOUR DE MAI 2023


La greffière,
Mélanie Poirier